

# COMMUNE DE BAZOGES EN PAILLERS

## Séance du 26 Septembre 2011

L'an deux mil onze, le vingt six Septembre à 19 H.00, Le Conseil Municipal de la commune de Bazoges-en-Pailers, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mr Laurent BENETEAU, Maire

Date d'affichage de la convocation 21 Septembre 2011

Nombre de Conseillers en exercice : 14

Nombre de Conseillers présents : 12

**Présents** : BENETEAU Laurent DURANDET Jean-Loïc GUERY Philippe YOU Jean-François GUIBERT Etienne VILLENEUVE Maryvonne GABORIEAU Blandine PEULT Dominique GIRARDEAU Adeline GUILLEMAND Pascal ARNAUD Séverine PASQUIET Jean-Michel

**Absents excusés**: BROUSSEAU Jacqueline BULTEAU Eric

**Secrétaire de séance** : GUILLEMAND Pascal

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 29 Août 2011

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 29 Août 2011, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

*Monsieur le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour : Exonération de la taxe foncière sur le bâti.  
Les membres présents acceptent cet ajout*

#### 1- Redevance ERDF-Sydev

Considérant qu'en vertu de l'article 3 du contrat de concession précité, ERDF en qualité de concessionnaire doit verser au SyDEV, en qualité d'autorité concédante, les redevances dues en raison de l'occupation du domaine public communal ;

Le Conseil décide

- de calculer la redevance en prenant le seuil de la population totale de la commune issu du recensement en vigueur au 1er janvier de chaque année ;
- de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum applicable à notre commune et de revaloriser annuellement ce taux tel que cela est prévu par l'article R.2333-105 du CGCT ;
- de laisser le bénéfice de cette redevance au SyDEV, autorité concédante qui perçoit cette recette en application du contrat de concession conclu avec ERDF

## **2- Aménagement latéral de la zone d'activités vers l'agglomération-Demande de subvention**

Le Conseil Municipal décide de demander une subvention au titre des aménagements latéraux aux fins de réaliser une allée piétonne sur l'accotement de la route départementale n° 23 au niveau de l'entrée de l'agglomération route de Chavagnes en Paillers. Cet aménagement permettra aux employés de la zone d'activités de l'Hermitage de relier leur domicile à leur lieu de travail en toute sécurité que ce soit à pied ou en vélo.

## **3- Marché de travaux de l'accueil Périscolaire**

Le Conseil Municipal approuve le marché des travaux de l'accueil Périscolaire pour les lots suivants :

- Lot n° 3 Isolation extérieure Bardage GIRARDEAU-SMAC pour 47 758.80 € H.T.
- Lot n° 4 Etanchéité-Toiture végétalisée-Zinguerie OUEST ETANCHE pour 16 669.25 € H.T.
- Lot n° 10 Electricité-courants forts et faibles CHAIGNEAU pour 33356.97 € H.T.
- Lot n° 11 Plomberie-Sanitaires LUMINIEAU pour 10 296.45 € H.T.
- Lot n° 2 Charpente Bois-Panneaux de toiture FEVRE pour 22 311.49 € H.T. montant revu suite à une erreur de calcul de l'entreprise.

## **4- Exonération des taxes foncières**

Le Conseil Municipal décide de supprimer l'exonération de deux ans des taxes foncières sur les constructions nouvelles, après un vote à bulletin secret, 7 voix pour et 5 contre.

## **5- INFOS DIVERSES**

- Monsieur le Maire présente le projet de facturation de la redevance incitative
- Petit Commerce : l'étude de sol n'étant pas bonne, il y aura une plus-value sur le gros oeuvre
- Débat sur le nettoyage des bâtiments communaux

\* \* \* \* \*

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 20 H 30

\* \* \*

Prochaine réunion du Conseil municipal : le Lundi 7 Novembre à 19 H 00